

LA LETTRE D'A.R.G.O.S.

Action pour le Renouveau du Gaullisme La Voix du Gaullisme Social

Juin 2005 : n° 38

La victoire du peuple

Editorial

En se prononçant, à une forte majorité, pour le «non» au projet de Constitution européenne qui lui était soumis, le peuple français vient de gagner cette dure partie. Il l'a fait en dépit de toutes les censures, en n'hésitant pas à s'opposer à la propagande d'Etat, aux pressions de la plupart de nos partenaires et à la coalition, sans précédent, des partis institutionnels, des églises, des oligarchies de l'«establishment» et de la majeure partie des médias, qui lui avaient tenu le langage de la résignation et de l'abandon. Nous pouvons être fiers de notre peuple.

Nous ne reviendrons pas sur les détails de ce scrutin exemplaire, sinon pour présenter, dans l'immédiat, deux remarques.

C'est, d'abord, que la victoire du «non», forcément plurielle, a été le plus souvent présentée, dans les réactions des hommes politiques et des médias, de façon unilatérale, comme si elle était seulement le fruit du malaise social que connaît le pays. Certes, le poids du chômage et les menaces de délocalisation ont fortement agi sur les résultats du scrutin. Et, gaullistes sociaux, nous n'avons, pour notre part, jamais négligé cette dimension puisque nous nous sommes efforcés de montrer que, malgré les bonnes paroles et les vœux pieux, la philosophie néo-libérale qui sous-tendait le texte mettait gravement en cause les acquis

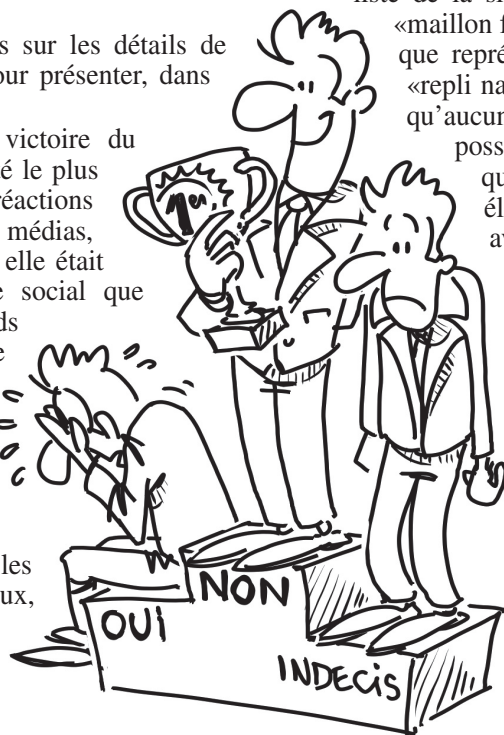
sociaux des Français et le fonctionnement de nos services publics. Mais le vote du 29 mai nous paraît avoir été, aussi, une réponse aux pulsions fédéralistes du projet de MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Hollande, attentatoires à la personnalité de la nation, notamment dans le domaine de la politique extérieure.

Nous constatons, en outre, que les vaincus du référendum n'ont apparemment rien appris ni rien oublié après leur défaite, tels les émigrés de la Révolution française. Dans notre pays ou parmi les autres Etats de l'Union européenne, rares ont été, en effet, ceux qui ont procédé à une analyse réaliste de la situation : ils ont préféré maudire le

«maillon faible» de la construction européenne que représenterait la France, dauber sur son «repli nationaliste» et, bien entendu, décréter qu'aucune renégociation n'était concevable ni possible. Le refus d'approuver ce texte que viennent de signifier avec éclat les électeurs néerlandais ne semble pas avoir entamé ce sombre abandon à la politique du pire.

Que devons-nous faire maintenant ? Nous satisfaire pour un temps indéterminé du traité de Nice, si mal négocié par M. Chirac ? Nous résigner à la zone de libre échange de M. Blair ? Ou essayer, comme nous le souhaitons, de relancer l'Europe par des coopérations renforcées ? Le bon combat ne fait que commencer.

Jean CHARBONNEL
Ancien ministre



Mais il n'y a pas de formule magique qui permette de construire quelque chose d'aussi difficile que l'Europe unie. Alors, mettons la réalité à la base de l'édifice et, quand nous aurons fait le travail, il sera temps de nous bercer aux contes des Mille et Une Nuits.

Général de Gaulle - conférence de presse du 15 mai 1962.



NOTRE MEMOIRE

Notre Mémoire



‘aurait pensé le général de Gaulle du projet de Constitution européenne que le peuple français vient de rejeter ? Certains ont eu l’audace, pour ne pas dire l’impudence, de prétendre qu’il l’aurait approuvé... Pour rétablir la vérité, nous nous contenterons de renvoyer à un des derniers textes qu’il ait publié sur le problème de l’Europe, dans les «Mémoires d’Espoir», où il précise son opinion sur ce sujet lorsqu’il revint au pouvoir en 1958.

«Après tant de leçons, on pourrait penser que, la guerre finie, les milieux qui prétendent conduire l’opinion se montreraient moins disposés à la subordination. Il n’en est rien. Au contraire ! Pour l’école dirigeante de chaque parti politique, l’effacement de notre pays est devenu une doctrine établie et affichée. Tandis que, du côté communiste, il est de règle absolue que Moscou a toujours raison, toutes les anciennes formations professent le «supranational», autrement dit la soumission de la France à une loi qui ne serait pas la sienne. De là l’adhésion à «l’Europe» vue comme une construction dans laquelle des technocrates formant un «exécutif» et des parlementaires s’investissant du législatif – la grande majorité des uns et des autres étant formée d’étrangers – auraient qualité pour régler le sort du peuple français. De là, aussi, la passion pour l’Organisation atlantique qui mettrait la sécurité, par conséquent la politique, de notre pays à la discrétion d’un autre. De là, encore, l’empressement à subordonner les actes de nos pouvoirs publics à l’agrément d’institutions internationales où, sous les apparences de délibérations collectives, s’exerce en toutes matières,

politiques, militaires, économiques, techniques, monétaires, l’autorité suprême du protecteur et où nos représentants, sans jamais dire : «Nous voulons», ne feraient que «plaider le dossier de la France». De là, enfin, l’incessante irritation provoquée dans la gent partisane par l’action que je vais mener au nom d’une nation indépendante.

Mais, en revanche, les soutiens ne me manqueront pas. Sentimentalement, j’aurai celui de notre peuple qui, sans être aucunement porté à l’outrecuidance, tient à garder sa personnalité, d’autant plus qu’il a failli la perdre et qu’il constate que, partout, les autres affirment ardemment la leur, qu’il s’agisse de souveraineté, de langue, de culture, de production, voire de sport. Chaque fois que je m’expliquerai en public à ce propos, je sentirai palpiter les âmes».

Politiquement, l’organisation qui s’est formée pour me suivre en dehors et au-dessus de tous les anciens partis et qui a fait élire au Parlement un groupe nombreux et compact, m’accompagnera sans défaillance. Pratiquement, j’aurai à mes côtés un Gouvernement solide, dont le Premier ministre est convaincu du droit et du devoir qu’a la France d’agir à l’échelle de l’univers, et dont le ministre des Affaires étrangères déploie dans ce domaine une capacité que peu d’autres ont égalée au long d’une difficile Histoire.

Mémoires d’Espoir,
Edition Plon, tome I, p. 179-180.

DIALOGUES

Dialogues

1 *La consultation nationale du 29 mai fut-elle un véritable référendum ?*

La Lettre d'Argos : Elle aurait dû l'être, et nous nous étions réjouis du choix de cette procédure, éminemment démocratique, qui devait permettre au peuple français de se prononcer souverainement sur un problème capital pour son destin.

Nous avons toutefois regretté que le président de la République, lorsqu'il a voulu justifier sa décision, ait cru devoir critiquer la tournure «plébiscitaire» que le général de Gaulle aurait, selon lui, imprimée à ce type de consultation nationale.

En fait, la dérive plébiscitaire dénoncée par M. Chirac n'a jamais été le fruit de l'engagement du Général dans les consultations qu'il provoquait : cet engagement fut, au contraire, le moyen, en liant le sort du chef de l'Etat au verdict des citoyens, de réaffirmer la primauté de la volonté populaire. C'est bien pourquoi, lorsque celle-ci se manifesta, le 27 avril 1969, par un refus, De Gaulle donna aussitôt sa démission : acte de soumission à la loi de la démocratie, dont M. Chirac a été bien incapable.

En vérité, ce qui a distingué le recours gaullien au référendum et la pratique bonapartiste du plébiscite, c'est que le premier était une procédure de questionnement du pays, propre à faire avancer les problèmes et, éventuellement, à les résoudre (comme en Algérie), alors que le second consistait à requérir l'approbation populaire après le fait accompli (comme après le 18 brumaire 1799 ou le 2 décembre 1851).

En définitive, c'est à un plébiscite que s'est apparentée la consultation du 29 mai 2005 puisque, pour ses promoteurs, seule une réponse positive était concevable... Etrange retournement de l'Histoire !

2 *Que pensez-vous de l'attitude qu'ont cru devoir adopter, lors du référendum sur la constitution européenne, plusieurs autorités ecclésiastiques ?*

La Lettre d'Argos : Nous avons constaté leur prise de position en faveur du «oui», et nous l'avons vivement regrettée, qu'elle se

soit manifestée au niveau de la commission des évêques de la Communauté européenne, chez plusieurs évêques français, parmi quelques ordres religieux ou au sein d'associations laïques d'inspiration catholique.

Nous croyons, pour notre part, que ces personnalités se sont totalement trompées de combat.

Séduites par la proclamation des grands principes de paix et de réconciliation auxquels l'Eglise est justement attachée, nostalgiques des croisades démocrates-chrétiennes des années 50 et 60 conduites contre la menace du communisme totalitaire, marquées par une méfiance persistante à l'égard de toute affirmation trop intransigente du fait national, ces instances se sont enflammées – parfois sans lire le texte – pour un idéal respectable, mais en le déconnectant des structures censées l'incarner, dont plusieurs méritaient de graves critiques. Par là, ces autorités ont partagé le péché majeur des partisans du «oui» qui n'ont cessé, tout au long de cette campagne, d'approuver sans réserves le projet de M. Giscard d'Estaing, tout en accusant ceux qui s'y opposaient d'être hostiles à toute construction européenne : jugement radicalement vicié, qu'ont balayé des millions d'électeurs le 27 mai !

Faut-il le préciser ? Cette erreur a été d'autant plus fâcheuse que ces responsables religieux ont engagé l'autorité de l'Eglise sur un terrain qui, quoiqu'ils en aient, était totalement politique, en se coupant du camp où s'étaient regroupés la majorité des faibles et des pauvres, qui auraient dû être l'objet prioritaire de leur attention. Le désir de certains notables de ranimer les braises de feu le M.R.P ne valait pourtant pas de retomber dans le piège du cléricalisme dont l'Eglise a eu tant de mal à se libérer.

3 *Estimez-vous que le gouvernement que vient de former M. de Villepin est à la hauteur de la situation que connaît aujourd'hui la France ?*

La Lettre d'Argos : Bien évidemment non, même s'il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif sur la nouvelle équipe. Mais y a-t-il encore des gisements de confiance dans le pays pour ce pouvoir-là ?

Plus profondément, nous nous demandons si la fonction même de Premier ministre n'est pas en train de se transformer au terme de ce premier quinquennat.

On savait le premier des ministres responsable devant le Parlement : on découvre qu'il est aussi amené à former un cordon sanitaire entre le peuple et le président de la République. Il y a là un risque dangereux s'il devait être confirmé, car un Président de la Ve République ne peut méconnaître très longtemps la source populaire de sa légitimité.

De fait, dans un régime en voie de présidentialisation depuis l'adoption du quinquennat, la responsabilité politique du chef de l'Etat aurait dû s'accroître d'autant et, pourtant, elle ne cesse de s'altérer. Certes, le raccourcissement du mandat favorise la relativisation des suffrages dans la mesure où l'échéance de 2007 semble proche, mais celle-ci rompt une nouvelle fois le rythme démocratique institué par la Constitution de 1958-1962. Si donc, à l'avenir, le régime devait pâtir d'un discrédit populaire, ce serait moins en raison du mécanisme que par la faute des mécaniciens ■

COMMUNIQUE

Communiqué

Les gaullistes sociaux d'ARGOS se félicitent du résultat du référendum du 29 mai 2005, par lequel les Français ont massivement rejeté un projet de traité constitutionnel européen qui ne satisfait pas à l'idée qu'ils se font de l'Europe. La très forte participation des électeurs à ce scrutin, alors que, depuis des années, l'abstention allait grandissant, est le signe que les citoyens français, interrogés sur le fond des choses et mis à même de décider, ont repris leur destin en main. Avec le référendum néerlandais et ceux qui pourraient suivre, les peuples européens se sont invités à la table des négociations, exigeants et soucieux de défendre une conception de l'Europe qui ne saurait être de perpétuelle complaisance.

La responsabilité du chef de l'Etat et des membres de son nouveau gouvernement est grande. Les électeurs ayant sanctionné, avec clarté, le résultat de négociations internationales qu'ils jugeaient mauvais, il est temps que M. Chirac et ses collaborateurs com-

prennent le mandat qui est désormais le leur. Si le processus de ratification doit se poursuivre jusqu'à la fin 2006, il importe, dès à présent, de préparer l'avenir. Dans une Europe à 25, qui devrait s'élargir à la Bulgarie et à la Roumanie, ni le projet de traité constitutionnel, ni le traité de Nice ne répondaient aux exigences de cette Europe européenne que nous appelons de nos vœux.

Nous n'accepterons pas davantage la formation d'une simple zone de libre échange, ouvertement atlantiste, qui ne saurait appréhender les questions sociales que sous l'angle de la charité. Au contraire, dans le cadre d'une Europe à 27, priorité devrait être donnée à la construction d'une Union autonome, solidaire, dans laquelle des coopérations renforcées entre Etats désirant aller de l'avant seraient amplement favorisées. Il est temps de renouer avec l'Europe que le général de Gaulle appelait de ses vœux, dans une perspective clairement confédérale.

Le 4 juin 2005



Tous nos lecteurs pourront prolonger ce dialogue en nous joignant sur notre site : <http://gaullismesocial.free.fr>

Directeur de la publication :
Jean CHARBONNEL

Abonnement :
Chèques à l'ordre d'ARGOS
5 numéros par an : 30 €
Abonnement de soutien : à partir de 76 €

Rédaction :
14, rue Dupont des Loges - 75007 PARIS

Imprimerie :
CHAISTRUSSE s.a.
19105 BRIVE
Dépôt légal : Juin 2005, n° 7815